



**SANTÉ  
SOCIAUX**

ASSOCIATIF SOCIAL – CCN 66

## AVENANT 339 : LA DGCS N'EST PLUS À UN SCANDALE PRÈS !

Après l'avenant de politique salariale de la branche de l'aide à domicile, la DGCS via la Commission Nationale d'Agrément (CNA) a pris une nouvelle décision scandaleuse à travers son refus d'agréer l'avenant 339 de la CCN 66, ce lundi 20 novembre 2017.

Cet avenant portait le salaire minimal conventionnel à 2,52 % au-dessus du SMIC et revalorisait les débuts de carrière des salariés les plus précaires. Aujourd'hui, certains professionnels doivent attendre jusqu'à 6 ans pour voir leur salaire augmenter, car de nombreux coefficients sont actuellement en dessous du salaire minimum légal. Cet avenant comprenait aussi une augmentation de la valeur du point de 0,53 %, alors que celle-ci n'a pas évolué depuis 2013.

Cet avenant permettait de lutte contre la paupérisation des travailleurs du secteur social et médico-social. Il était une maigre reconnaissance de l'immense richesse qu'apportent ces professionnels à notre société.

Cet avenant est le fruit d'une longue négociation entre partenaires sociaux, dans laquelle la CFDT Santé Sociaux s'est énormément investie. La DGCS, par sa décision, foule au pied le dialogue social.

La CFDT Santé Sociaux s'insurge contre ce refus d'agrément qui marque l'absence totale de considération des pouvoirs publics vis-à-vis de personnes qui œuvrent quotidiennement au « vivre ensemble », qui prennent en charge et accompagnent nos enfants, nos parents, nos amis dans leurs handicaps, dans leurs accidents de la vie, dans leurs difficultés.

Les professionnels n'en peuvent plus de réclamer la reconnaissance qui leur est due. Celle-ci passe par une revalorisation des salaires.

Dans les semaines qui viennent, la CFDT Santé Sociaux continuera de porter les revendications des salariés de la CCN 66 pour que 2017 ne soit pas une énième année blanche en matière de politique salariale.

**#JeSuisUneRichesse**

---

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS  
ET/OU D'ADHÉSION :**

M., Mme,

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

E-mail :

Téléphone :

Profession :

Entreprise ou établissement :

**CONTACT DU SYNDICAT CFDT DE VOTRE  
ÉTABLISSEMENT :**



[CFDT-SANTE-SOCIAUX.FR](http://CFDT-SANTE-SOCIAUX.FR)